

GUIDE PRATIQUE

Global Nature Watch

Analyser les parcelles forestières de vos fournisseurs, pas à pas

À destination des adhérents ATIBT et UICCB

Novembre 2026

En complément du webinaire RDUE du 12 novembre 2026

Ce guide n'est pas un guide officiel de Global Nature Watch, ni une validation de conformité au RDUE (Règlement (UE) 2023/1115).

À propos de ce guide

Ce guide pratique a été élaboré par l'ATIBT et l'UICCB à destination de leurs adhérents de la filière bois, pour faciliter l'utilisation de **Global Nature Watch** (anciennement Global Forest Watch) dans le cadre des vérifications liées au Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE).

Il ne s'agit pas d'un guide officiel de Global Nature Watch, ni d'une validation de conformité au RDUE. Il propose une méthode simplifiée, adaptée aux parcelles d'approvisionnement en bois et aux données GPS transmises par les fournisseurs. Pour découvrir toutes les fonctionnalités de la plateforme, référez-vous en priorité aux ressources officielles listées ci-dessous.

Pourquoi utiliser Global Nature Watch ?

Global Nature Watch est un outil cartographique gratuit qui permet de visualiser les pertes de couvert arboré et certaines perturbations forestières. Il aide à repérer les zones qui demandent une vérification complémentaire dans le cadre de la diligence raisonnée.

> **Le principe :** importer les coordonnées GPS des parcelles d'origine du bois, observer les changements du couvert forestier depuis le 31 décembre 2020, et rechercher les causes possibles des perturbations.

Le parcours en sept étapes



Où se situe Global Nature Watch ?



Liens utiles

Ressource	Lien
Site officiel Global Nature Watch	www.globalnaturewatch.org/
Carte interactive	www.globalnaturewatch.org/map/
Centre d'aide et documentation	www.globalnaturewatch.org/help/
Ressources pédagogiques complémentaires	globalnaturewatch.org/help/map/additional-materials/

ÉTAPE 1

Récupérer les données GPS auprès du fournisseur

Demandez à votre fournisseur les **données de géolocalisation des parcelles ou des zones de production d'où provient le bois**, quel que soit le pays d'origine ou le mode de production : forêt naturelle, plantation forestière ou autre système de production. Demandez de préférence :

- **Le fichier géographique délimitant la zone de production** : un polygone pour les parcelles de plus de 4 hectares, ou un point GPS lorsque le RDUE l'autorise, pour les parcelles de 4 hectares ou moins.
- **L'identification de la parcelle ou de l'unité de production** : nom, référence cadastrale, numéro de parcelle, concession forestière, unité de gestion ou assiette annuelle de coupe (AAC), selon le contexte.
- **Le pays de production** et, si possible, la localisation administrative.
- **La date ou la période de production**, conformément aux informations requises par le RDUE.
- **Les cartes, documents cadastraux ou autres justificatifs** permettant de vérifier les limites et la localisation déclarées.

> **Attention :** Global Nature Watch analyse des surfaces. Pour un simple point GPS, dessinez une zone autour du point pour obtenir des résultats.

À retenir : les données GPS doivent permettre de localiser précisément les parcelles d'origine du bois. Elles sont le point de départ de l'analyse et doivent être cohérentes avec les informations de traçabilité fournies par le fournisseur.

ÉTAPE 2

Préparer les données GPS

Avant d'utiliser Global Nature Watch, vérifiez que les données transmises par le fournisseur sont **exploitables et correspondent bien aux parcelles d'origine du bois**.

1. Vérifiez les informations géographiques

- Assurez-vous que les coordonnées GPS sont complètes et que les parcelles sont correctement identifiées.

- Vérifiez que les contours des parcelles correspondent aux cartes, documents cadastraux ou autres références disponibles.
- Privilégiez les fichiers en **WGS 84 (EPSG:4326)**, en latitude et longitude. Des coordonnées en mètres (UTM) doivent être converties.

2. Préparez un fichier compatible

Format	Remarque
GeoJSON (.geojson)	Format recommandé pour importer les contours des parcelles
Shapefile (.zip)	Archive regroupant les fichiers .shp, .shx, .dbf et .prj
KML (.kml) ou KMZ (.kmz)	Formats courants des logiciels cartographiques et de Google Earth
JSON (.json)	Si le fichier contient des données géographiques compatibles

3. Convertissez le fichier si nécessaire

Si les données du fournisseur sont dans un autre format ou en coordonnées métriques, utilisez gratuitement **Mapshaper** (mapshaper.org) pour les visualiser, sélectionner les parcelles concernées et les exporter en GeoJSON (voir le guide pratique Mapshaper). Exportez en **FeatureCollection**, sinon Global Nature Watch peut refuser le fichier :

```
-o format=geojson geojson-type=FeatureCollection precision=0.000001
```

> **Conseil pratique :** préparez un fichier léger (moins de 1 Mo, taille recommandée par Global Nature Watch) et analysez les parcelles séparément si le fichier contient de nombreuses zones.

À retenir : un fichier correctement géoréférencé et des limites fiables sont indispensables pour une analyse pertinente. Un changement de format ne vérifie pas, à lui seul, l'exactitude des coordonnées fournies.

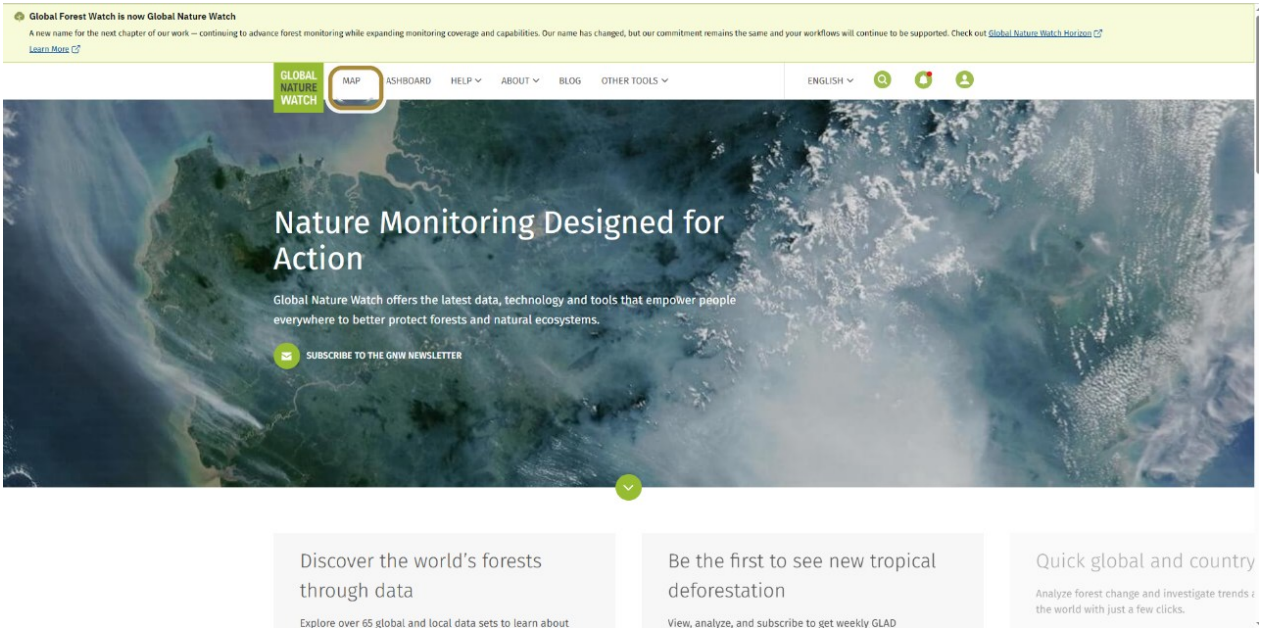
ÉTAPE 3

Importer les parcelles dans Global Nature Watch

Les menus de Global Nature Watch sont en anglais : ce guide cite les libellés tels qu'ils apparaissent à l'écran, avec leur traduction entre parenthèses.

1. Accédez à la plateforme

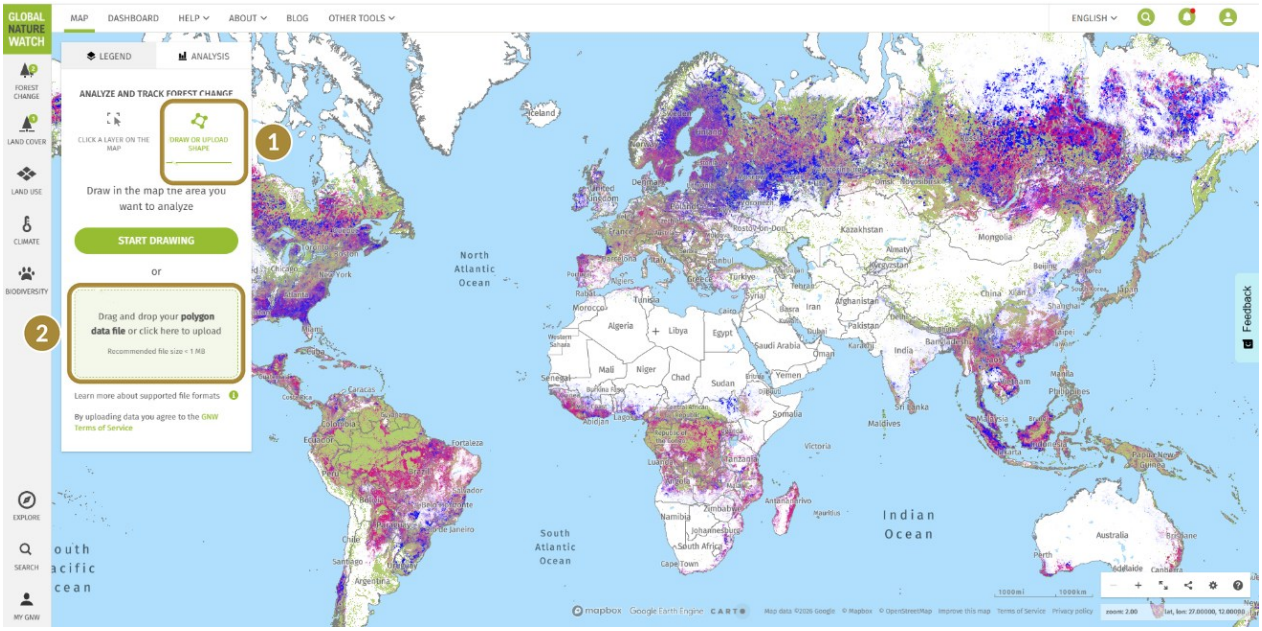
1. Ouvrez le site globalnaturewatch.org.
2. Cliquez sur **« MAP »** (carte) pour accéder à la carte interactive.



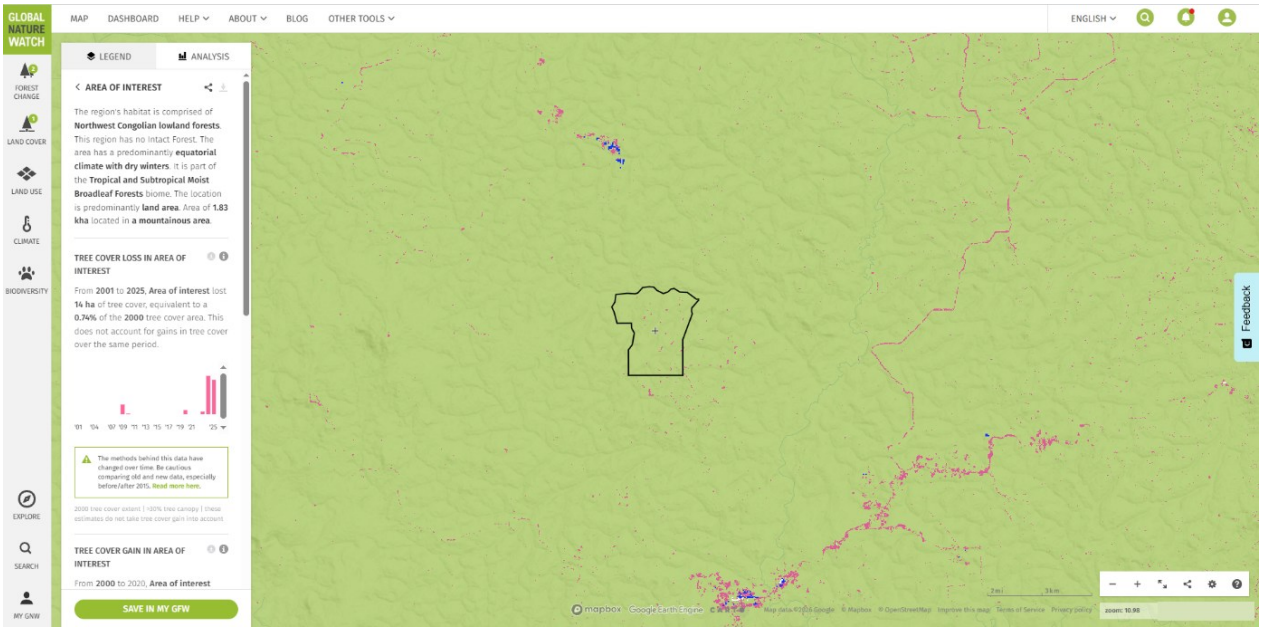
Page d'accueil : le menu « MAP » ouvre la carte interactive.

2. Importez les parcelles du fournisseur

1. Ouvrez l'onglet **« ANALYSIS »** (analyse).
2. Sélectionnez l'option **« DRAW OR UPLOAD SHAPE »** (dessiner ou importer une zone).
3. Dans le cadre **« Drag and drop your polygon data file or click here to upload »**, déposez ou sélectionnez le fichier préparé à l'étape 2.
4. Attendez que le contour de la parcelle apparaisse sur la carte.



(1) option « DRAW OR UPLOAD SHAPE » ; (2) zone d'import du fichier.



La parcelle importée s'affiche, avec un premier résumé dans le panneau de gauche.

3. Vérifiez la localisation des parcelles

- Zoomez sur la zone importée.
- Vérifiez que les parcelles se trouvent dans le pays et la zone de production déclarés.
- Contrôlez que les contours correspondent aux informations et aux documents transmis par le fournisseur.
- Si plusieurs parcelles ont été importées, assurez-vous que toutes les zones sont correctement représentées.

4. Accédez aux résultats de l'analyse

Une fois la zone importée, Global Nature Watch affiche les indicateurs disponibles pour le périmètre sélectionné, notamment les pertes de couvert arboré.

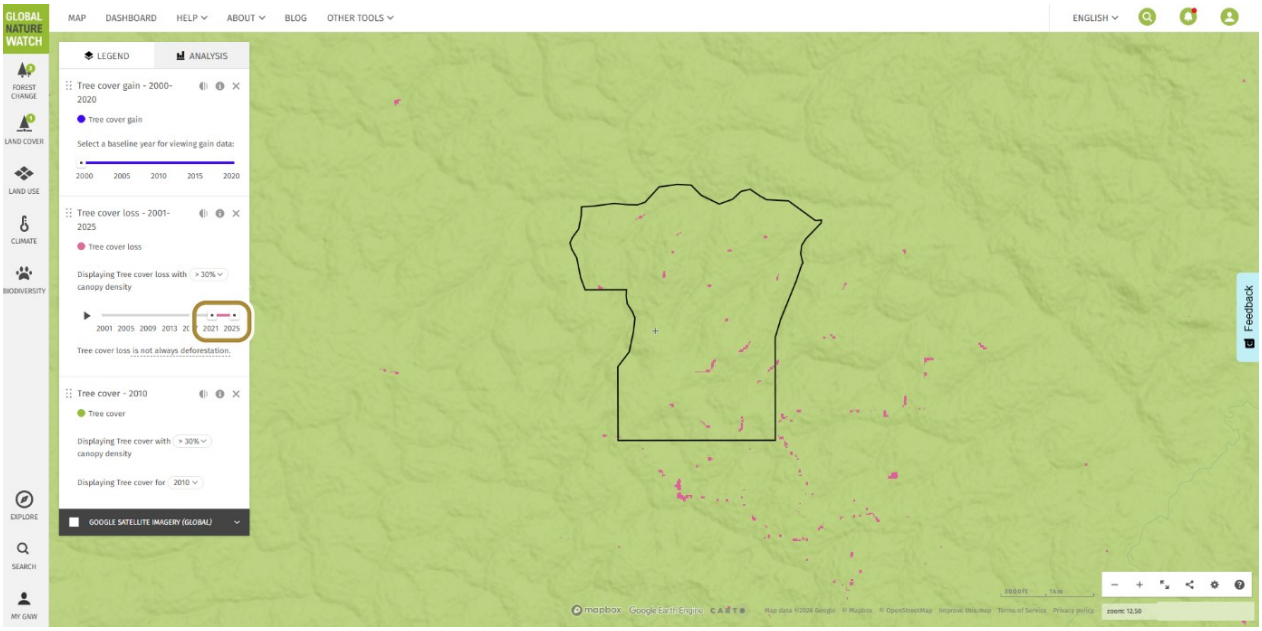
À retenir : avant d'interpréter les résultats, vérifiez toujours que le périmètre affiché correspond bien à la zone de production déclarée par le fournisseur.

ÉTAPE 4

Observer les pertes de couvert arboré

1. Dans le menu de gauche, cliquez sur **FOREST CHANGE** (évolution des forêts).
2. Recherchez la couche **Tree cover loss** (perte de couvert arboré) et activez-la.
3. Ouvrez l'onglet **LEGEND** (légende).
4. Réglez la période sur **2021 à 2025**, c'est-à-dire après la date butoir du 31 décembre 2020.
5. Observez les pixels de perte de couvert situés **à l'intérieur du contour de la parcelle**.

Dans l'onglet **ANALYSIS**, consultez les résultats disponibles, notamment les surfaces de perte de couvert et leur évolution annuelle.



Couche « Tree cover loss » réglée sur 2021–2025 : les pixels roses sont des pertes de couvert (coordonnées masquées).

Comment interpréter ? Une perte de couvert arboré signifie qu'une disparition du couvert des arbres a été détectée. Elle ne correspond **pas automatiquement** à une déforestation au sens du RDUE : ce peut être une récolte, une piste, un parc à bois ou un chablis.

Les données de perte sont à 30 m de résolution, avec un seuil de densité du couvert réglable (> 30 % par défaut).

ÉTAPE 5

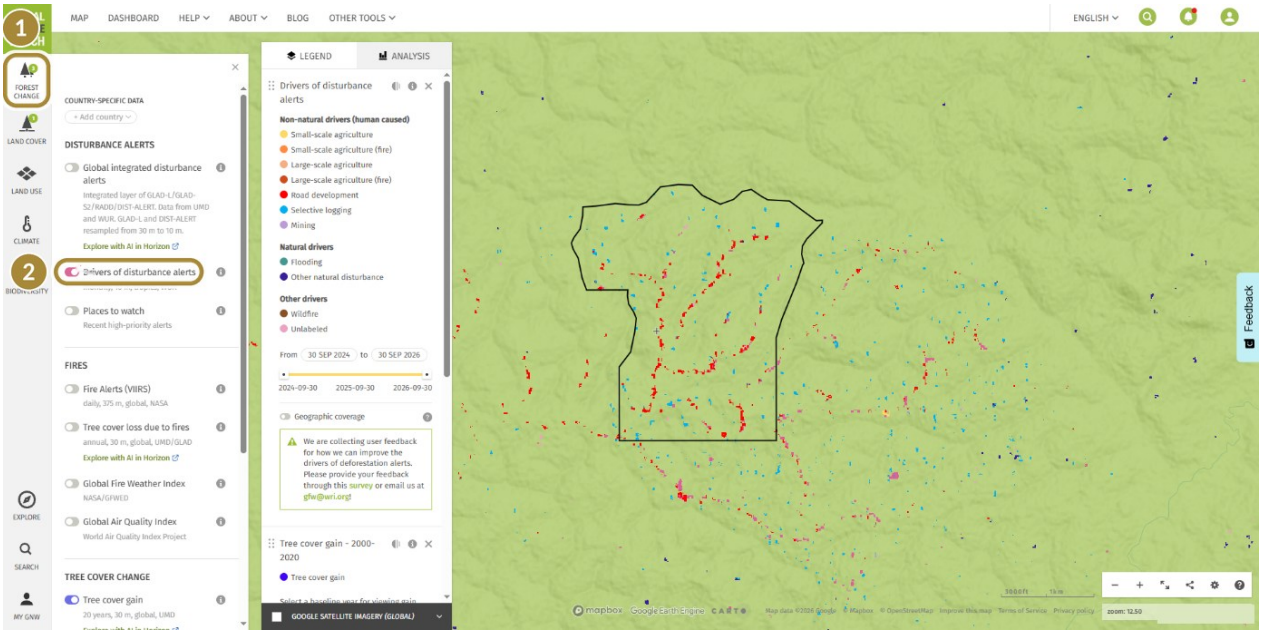
Rechercher les causes possibles des perturbations

1. Dans **FOREST CHANGE**, descendez jusqu'à **DISTURBANCE ALERTS** (alertes de perturbation).
2. Activez **Drivers of disturbance alerts** (causes des alertes de perturbation).
3. Ouvrez l'onglet **LEGEND** pour lire les catégories.
4. Utilisez les curseurs de dates pour choisir la période à examiner.

Couleur	Catégorie	Signification
Bleu clair	Selective logging	Exploitation forestière sélective
Rouge	Road development	Création de routes ou de pistes
Jaune / orange	Small- ou large-scale agriculture	Perturbation associée à l'agriculture
Rose clair	Unlabeled	Perturbation dont la cause n'a pas été classée
Autres	Mining, Flooding, Wildfire…	Exploitation minière, inondations, feux, autres perturbations naturelles

Conseil : pour mieux distinguer les couleurs, affichez une seule couche à la fois. La couche de perte de couvert et celle des causes de perturbation peuvent se superposer.

Important : les alertes de perturbation ne couvrent pas toutes les années de perte de couvert. Au moment de la rédaction, cette couche ne remonte qu'à septembre 2024 environ : les pertes de 2021 à 2024 ne sont pas expliquées par ces alertes.



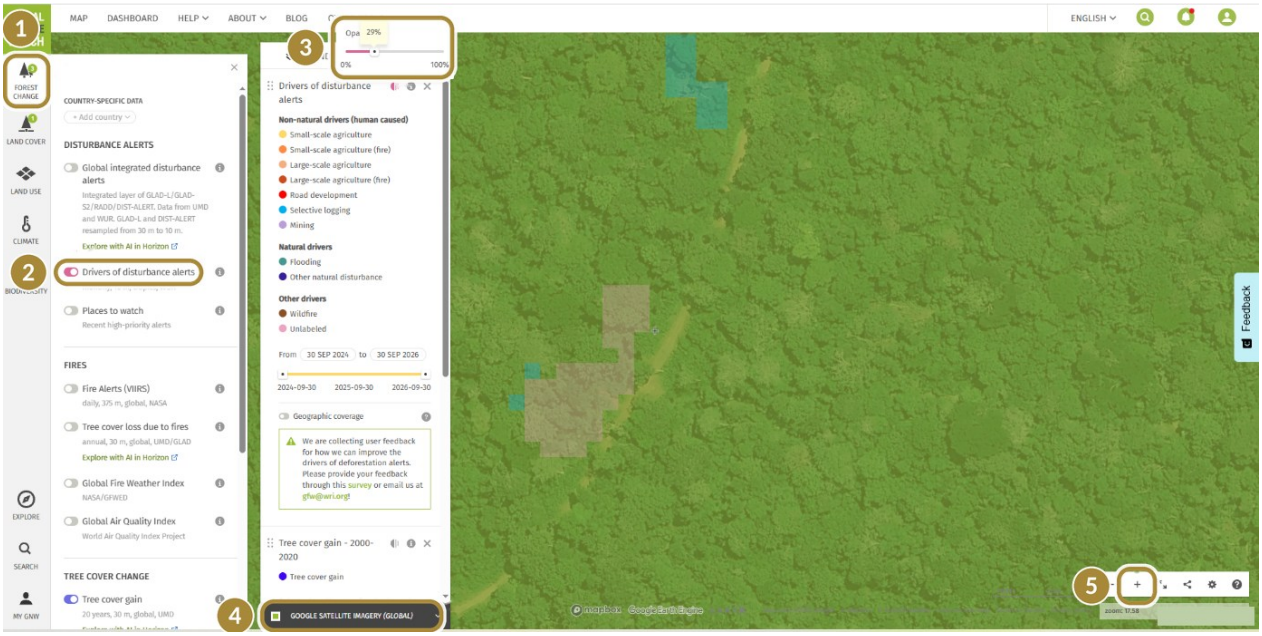
(1) menu FOREST CHANGE ; (2) couche « Drivers of disturbance alerts » activée : routes en rouge, exploitation sélective en bleu clair (coordonnées masquées).

ÉTAPE 6

Analyser les informations

Si des pertes de couvert ou des alertes apparaissent dans la parcelle :

1. Repérez leur emplacement sur la carte.
2. Vérifiez si elles correspondent à des pistes, des zones de coupe ou d'autres aménagements.
3. Zoomez sur la parcelle. Dans l'onglet **LEGEND**, utilisez la fonction **Opacity** (opacité) pour rendre les taches plus transparentes, et cochez **Google Satellite Imagery** en bas du panneau pour afficher l'image satellite. Les routes, les pistes et les zones de coupe sont alors plus faciles à repérer.
4. Comparez les observations avec les cartes d'exploitation et les informations du fournisseur.
5. Demandez des explications ou des justificatifs lorsque la cause reste incertaine.



(1) FOREST CHANGE ; (2) Drivers of disturbance alerts ; (3) réglage de l'opacité ; (4) case Google Satellite Imagery ; (5) zoom. Les alertes se superposent aux pistes visibles (coordonnées masquées).

Exemple : des alertes rouges alignées sur une piste peuvent correspondre à une ouverture de route forestière. Cette interprétation doit être confrontée aux documents d'exploitation.

Attention : Une alerte rose **« Unlabeled »** ne signifie pas **automatiquement** une conversion agricole ou une dégradation : sa cause n'est pas déterminée par Global Nature Watch, elle doit être vérifiée.

De même, une alerte classée **« Agriculture »** est un classement automatique, pas une conclusion : elle doit être vérifiée en priorité avec les documents d'exploitation et, si besoin, sur le terrain.

ÉTAPE 7

Enregistrer les résultats de votre vérification

Pour chaque parcelle analysée, conservez une trace des vérifications réalisées :

- le fichier GPS transmis par le fournisseur, la référence de la parcelle et, si elle existe, la carte officielle de ses limites ;
- la date de consultation de Global Nature Watch et des captures d'écran des pertes de couvert et des alertes de perturbation ;
- les **réglages utilisés** : seuil de densité du couvert, période affichée, couches activées. Sans eux, une capture est difficile à reproduire ;
- les anomalies observées, ainsi que les explications et justificatifs fournis par le fournisseur.

À retenir : ces éléments documentent votre analyse et justifient les vérifications complémentaires réalisées dans le cadre du RDUE.

À RETENIR POUR LE RDUE

Un outil d'aide à l'analyse, pas un certificat de conformité

- Une **perte de couvert arboré** n'est pas automatiquement une déforestation. Les changements pertinents depuis le **31 décembre 2020** doivent être examinés, ainsi que les autres exigences du RDUE.
- À l'inverse, **l'absence de perte ou d'alerte ne prouve pas la conformité** : les petites trouées d'abattage peuvent ne pas apparaître à 30 m de résolution.
- Global Nature Watch ne permet pas de juger la **dégradation** au sens du RDUE (conversion en plantation). Elle se vérifie dans les documents d'aménagement et d'exploitation.